

Maitre de l'ouvrage

GoldenPass Services
Chemin de fer MOB
Avenue de la Gare 22
1820 Montreux

Architectes

Mollet-Barmada Architectes
Claire Mollet, arch. EPFL-SIA
Avenue de Corsier 6
1800 Vevey

Collaboratrice :
Maya Völlmin

Gestion de la construction et direction des travaux

Regtec SA
Chemin de la Fourmi 24
1010 Lausanne

Collaborateur:
Alby Aymon

Ingénieur civil

Daniel Willi SA
Grand-Rue 90
1820 Montreux

Bureaux techniques

Chauffage/ventilation/sanitaire:
Giovanna H. SA
Rue du Lac 124
1815 Clarens

Electricité:

Rothen André SA
Rue de la Gare 19
1820 Montreux

Informatique:

Connectis
Avenue des Alpes 70
1820 Montreux

Eclairage sur mesure:

Luce'ns Concept
Augusto Mastrostefano
1552 Lucens

Géotechnique:

Karakas & Français SA
Avenue des Boveresses 44
1010 Lausanne

Architecte d'intérieur

Mollet-Barmada Architectes
Claire Mollet, arch. EPFL-SIA
Avenue de Corsier 6
1800 Vevey

Géomètre

B+C Ingénieurs SA
Avenue du Casino 45
1820 Montreux

Coordonnées

Avenue de la Gare 22
1820 Montreux

Conception

Concours : septembre 1999

Réalisation 2000-2001

Photos

Contraste fort, volontairement mis en évidence et technicité unique contribuent à faire de l'ensemble une réalisation homogène dans sa disparité.

**HISTORIQUE / SITUATION****Réaffectation d'un hôtel de la "Belle-Epoque".**

Le Maitre de l'ouvrage regroupe, sous le nom de Golden Pass Services, plusieurs compagnies de chemin de fer régionales. Propriétaire d'un vieil hôtel, le "Terminus" situé à l'amont de la gare de Montreux, il a pris l'option d'en abandonner l'exploitation, devenue peu rentable, pour le transformer et y installer l'ensemble de ses services administratifs.

A cet effet, un concours d'architectes a été organisé en précisant les intentions principales qui consistaient à conserver le bâtiment voisin datant de 1908, à démolir les deux annexes de 1947, et à projeter une extension moderne, compatible esthétiquement et fonctionnellement avec l'ancien bâtiment entièrement rénové et réaménagé.

PROGRAMME

Configuration adaptée en fonction des réalités du lieu. D'un volume de 13'710 m3 SIA, le programme prévoyait pour l'essentiel des bureaux - individuels et



paysagers - plus divers locaux de service et de réunions. Deux étages étaient quant à eux destinés à la location. Par la suite, après renoncement d'exploiter le buffet de la gare, mal situé et de conception vétuste, des demandes complémentaires ont été formulées: elles concernaient l'établissement d'une liaison, au niveau du sous-sol, avec le passage sous-voies donnant accès aux quais. Ce volume abrite ainsi les services à la clientèle et la vente de billets, en plus d'un buffet express remplaçant avantageusement l'ancien.

PROJET

Affirmation des caractères propres à chaque entité. La force du projet réalisé s'affirme par la juxtaposition de deux typologies architecturales très différentes et pourtant complémentaires, l'ancienne permettant à la nouvelle de se mettre en valeur et réciproquement.

Bâtiment traditionnel du début du XXe siècle, l'immeuble "Villard", ex-hôtel Terminus, reflète exactement les concepts constructifs de son époque. Aujourd'hui, son extrémité aval se trouve complétée par un volume d'extension très moderne, comme jaillissant de terre et rappelant à qui veut le voir ainsi, par son élancement et le



rythme d'écartement des meneaux, des rails de chemin de fer. Les options choisies pour répondre au programme permettent de concilier des objectifs divers, compte tenu des nombreuses affectations incluses dans un volume commun. Elles favorisent de plus les effets intérieurs et extérieurs, ainsi que l'apport de lumière naturelle, combinée avec l'harmonie des couleurs et des matériaux.

La mise en oeuvre d'un tel projet sur le site choisi, représente une performance technique non négligeable lorsque l'on apprécie les nombreuses contraintes - d'espace, de temps et de configuration locale - auxquelles ont dû se mesurer les concepteurs.

Les principales difficultés qu'il convient de citer sont liées à l'exiguïté de la zone de chantier, à la limitation des surcharges autorisées sur la terrasse qui recouvre les voies du chemin de fer des Rochers-de-Naye, ainsi qu'à la création de l'accès aux niveaux inférieurs, sans interruption du trafic ferroviaire et piétons.

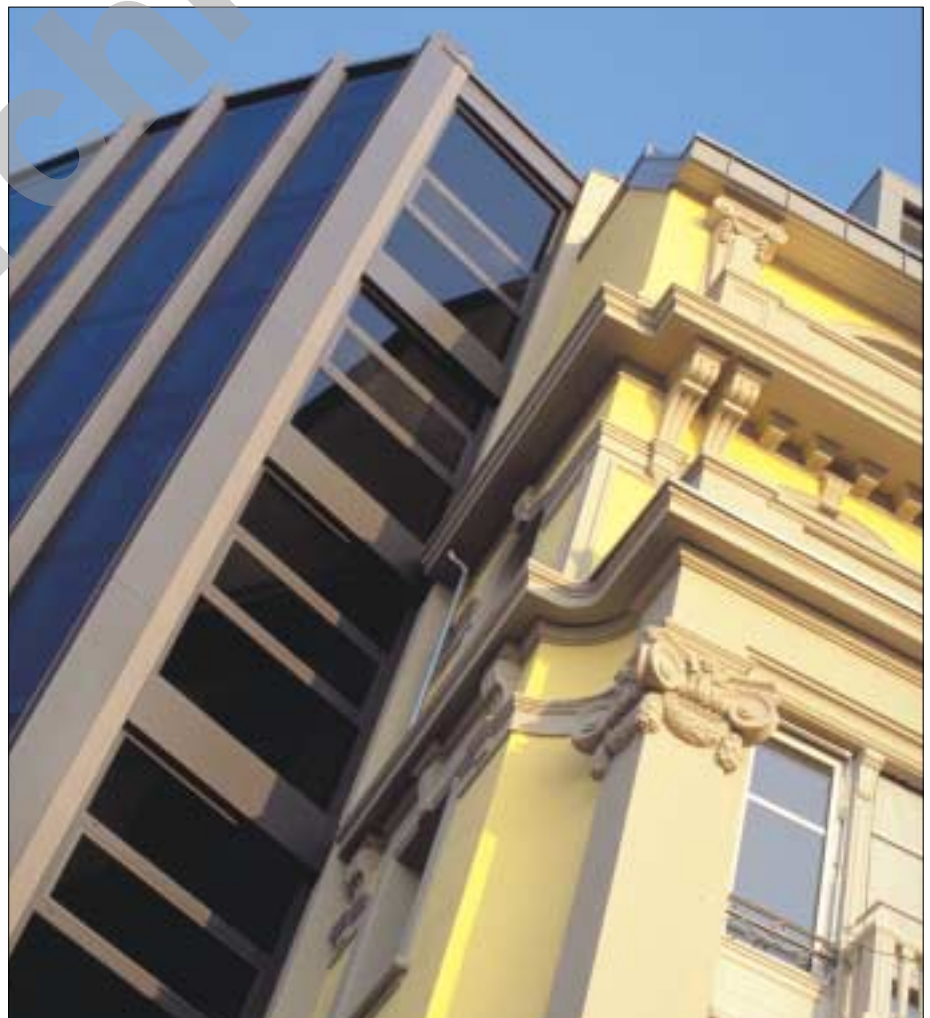
Une telle réalisation exige également de nombreuses précautions d'ordre technique, qu'il s'agisse de gérer la complexité constructive des ouvrages de chemin de fer, des dispositions permettant d'éviter la diffusion de courants vagabonds ou des problèmes spécifiques que pose l'excavation en rocher sur plus de 10 m de haut avec reprise en sous-oeuvre des façades existantes, notamment côté ouest où le bâtiment supporte la terrasse qui couvre les voies.

Les façades élancées en verre trouvent leur origine trois niveaux plus bas que le bâtiment existant et présentent une géométrie relativement compliquée, peu perceptible au regard du profane. Cette caractéristique, liée à leur dessin en courbe, a valu aux éléments de verre et métal qui composent la partie neuve de la construction, d'être conçus par pièces uniques, ayant chacune sa géométrie propre.

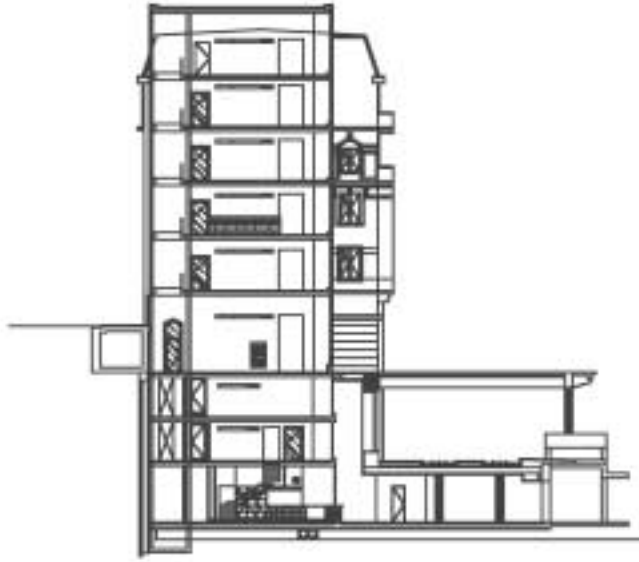
Pour la partie existante, une rénovation complète a été entreprise, de façon à redonner et même à accentuer le caractère original de l'édifice.

L'ensemble forme un tout homogène, cohérent et fonctionnel, grâce aux équipements choisis à la pointe des techniques, notamment dans les domaines de l'informatique et des luminaires à fibre optique, par exemple.

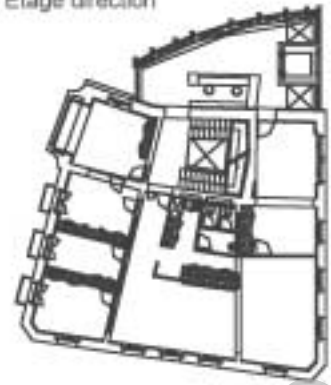
Les aménagements extérieurs comprennent la terrasse existante qui fait office d'entrée principale du bâtiment, de même que des places de parcage, des zones vitrées permettant l'apport d'éclairage zénithal dans les niveaux inférieurs, des nouvelles voies et un nouveau quai.



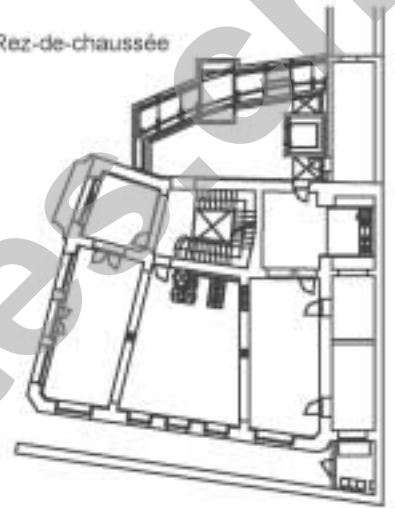
Coupe longitudinale



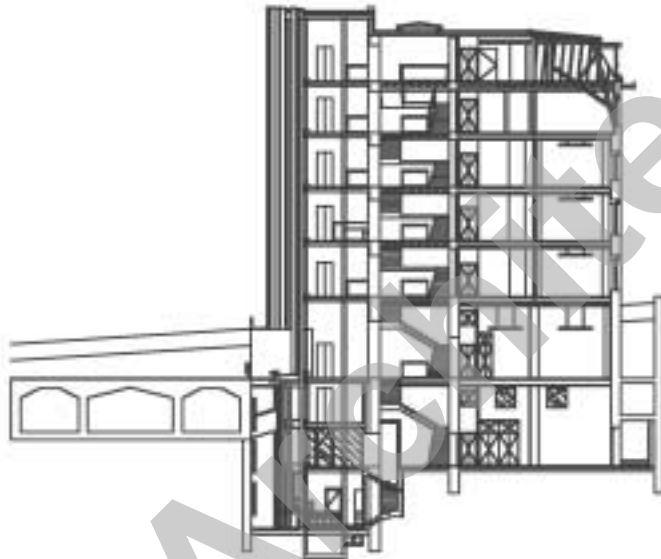
Plan Niv. +2 / Etage direction



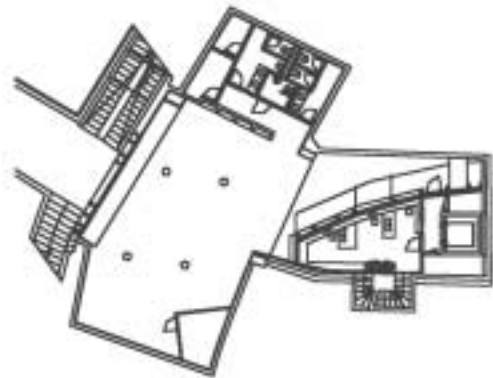
Plan Niv. 0 / Rez-de-chaussée



Coupe transversale



Plan Niv. -3 / Sous-Voies





Caractéristiques générales

Surface du terrain	:	1'025 m ²
Surface brute de planchers	:	2'469 m ²
Emprise au rez	:	535 m ²
Volume SIA	:	13'710 m ³
Coût total	:	7'200'000.-
Coût au m ³ SIA (CFC 2):		485.-
Nombre de niveaux	:	9
Nombre de niveaux souterrains:		3



Seoo

ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Echafaudages

KERN CONRAD SA
Ch. des Champs-Courbes 12
1024 Ecublens

Maçonnerie - Béton armé

FRUTIGER SA
Chemin du Publoz 5
1073 Savigny

Maçonnerie - Pierre naturelle

ROCHAT & RENAUD SA
Rue du Port 29
1815 Clarens-Montreux

Charpente-bois

AXE CHARPENTE
Rte du Grammont
1844 Villeneuve

Paratonnerres

ALPHA PARATONNERRES
Av. du 14-Avril 11
1020 Renens

Fosse PVC

ECOPLAST
1029 Villars-Ste-Croix

Façades,
Ouvrages métalliques

IPAN SA - GUARNACCIA
Sous-le-Grand-Pré
1860 Aigle

Ferblanterie-Couverture

PAILLEX
Corsaz 1 - 1820 Montreux

Etanchéité

MK Etanchéité SA
Rue des Moulins 25
1400 Yverdon-les-Bains

Electricité

ROTHEN André SA
Rue de la Gare 19
1820 Montreux

Luminaires standards

BDK SA
Rte du Lac
1544 Gletterens

Luminaires concepts

LUCE*NS CONCEPT
1522 Lucens

Informatique

CONNECTIS
Av. des Alpes 70
1820 Montreux

Chapes Euboolith

WEISS+APPETITO
Rue du Midi 17
1020 Renens

Moquette et parquet

TISCH-RAYMOND SA
Rue Maupas 23 ter
1010 Lausanne

Plâtrerie - Peinture

JACCOUD SA
Rte des Châtaigners
1816 Chailly-Montreux

Peinture

Vernis CLAESSENS SA
Rue du Silo 6
1020 Renens

Menuiserie

BOLLSCHWEILER
Rte de Villars - 1867 Ollon

Portes en bois

STAR CITY SA
Rte de la Chocolatière 5
1026 Echandens

Planchers techniques

MONTAGE & MAINTENANCE
Ch. de Verney
1024 Ecublens

Panneaux acoustiques

ACOUSTIX Sarl
Rte de St-Cergue 48 B
1260 Nyon

Nettoyages

SEREG SA
Rte de Préverenges 4
1026 Denges